



DANS LE 11^E - APPORTER UN SOUTIEN SCOLAIRE AUPRÈS D'ENFANTS RÉSIDENTS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT CHARONNE DE LA DIRECTION DES SOLIDARITÉS DE LA VILLE DE PARIS.

La structure

La Direction des Solidarités (DSOL) de la Ville de Paris, nouvellement créée au 1er avril 2022 est le résultat d'un rapprochement de la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) et du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP). Pilote des politiques de solidarités en partenariat avec les autres institutions compétentes et les nombreux acteurs de la solidarité : elle soutient, oriente et accompagne les Parisiennes et les Parisiens les plus vulnérables (familles, personnes âgées et/ou handicapées, personnes seules ou en couple sans enfant à charge), connaissant une difficulté ponctuelle ou durable, pour trouver les solutions qui répondent au mieux à leurs besoins (aides, assistance à domicile, hébergement, restauration, activités culturelles...).

La mission présentée ci-dessous concerne le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Charonne (CHRS Charonne), situé dans le 11e arrondissement. Cet établissement a pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale de personnes ou de familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder à leur autonomie personnelle et sociale.

Lieu

CHRS Charonne : 43 boulevard de Charonne, 75011 PARIS (Métro : Ligne 2 Avron / Ligne 9 Buzenval)

La mission

Le CHRS Charonne est à la recherche de bénévoles pour assurer des missions de soutien scolaire auprès des enfants accueillis. Le CHRS accueille une cinquantaine de familles et certains enfants ont besoin d'un accompagnement pour faire leur devoir, revenir sur certains sujets abordés en classe, etc.

Une équipe d'une dizaine de bénévoles réalisent cette mission d'accompagnement scolaire, coordonnée par l'équipe sociale de l'établissement.

La mission du bénévole consiste à accompagner individuellement un élève scolarisé en école primaire ou au collège durant l'année scolaire, une heure par semaine. Ce temps peut varier en fonction des besoins de l'âge des enfants ainsi que des disponibilités des bénévoles.

Profil recherché

- Bonnes qualités relationnelles.

- Discrétion demandée vis-à-vis des situations des personnes accueillies au CHRS.
- Régularité souhaitée dans l'accompagnement.

Dates et horaires de la mission :

L'accompagnement du bénévole peut avoir lieu un soir après la classe du lundi au vendredi ou le week-end (samedi ou dimanche) en fonction de sa disponibilité et celles des familles.

Dans l'intérêt de l'enfant accompagné, il nous semble important que l'engagement soit régulier si possible une fois par semaine pendant une heure environ sur le temps de l'année scolaire (hors vacances, congés, indisponibilité ponctuelle ...).

Contacts

Si cette mission vous intéresse, contactez directement le CHRS Charonne en précisant que vous venez de la part de la Fabrique de la Solidarité, ça leur fera plaisir et à nous tout autant !

Vous pouvez écrire au Référent bénévole en indiquant le nom de la mission « **Bénévolat soutien scolaire** » dans l'objet de votre mail : **M. DAYOT Antonin, service éducatif - antonin.dayot@paris.fr**

Suite votre email, M DAYOT prendra contact avec vous.